



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 11 juin 1998 — N° 193

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

11 juin 1998

11 juin 1998

Le jeudi 11 juin 1998

N° 193

La séance est ouverte à 10 h 01.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, fait une déclaration concernant le remplacement de la TVQ sur les produits du tabac par une hausse correspondante de la taxe spécifique.

À la fin de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, dépose :

Le texte de sa déclaration.

(Dépôt n° 1713-980611)

Présentation de projets de loi

M. Boisclair, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 451 Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

11 juin 1998

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 275 Loi concernant la Ville de Bois-des-Filion — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée mais ne peut être adopté avant le 23 juin 1998.
(Dépôt n° 1714-980611)

Mme Signori (Blainville) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 275, Loi concernant la Ville de Bois-des-Filion.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 275 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Dépôts de documents

Mme Carrier-Perreault, ministre déléguée aux Mines et aux Terres, dépose :

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante (SNA), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 1715-980611)

Le rapport annuel de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 1716-980611)

Dépôts de rapports de commissions

M. Landry (Bonaventure) dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 2 et 10 juin 1998, a étudié en détail le projet de loi :

11 juin 1998

n° 422Loi modifiant la Loi sur les cours municipales et la Loi sur les tribunaux judiciaires – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1717-980611)

M. Bertrand (Charlevoix) dépose les rapports de la Commission des affaires sociales qui :

–les 27, 28, 29 mai et 1^{er} juin 1998, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 444, Loi sur le tabac.

(Dépôt n° 1718-980611)

–et, le 10 juin 1998, a étudié en détail le projet de loi :

n° 444Loi sur le tabac – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1719-980611)

M. Garon (Lévis) dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 26 mai, 9 et 10 juin 1998, a étudié en détail le projet de loi :

n° 403Loi sur la Grande bibliothèque du Québec – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1720-980611)

M. Lachance (Bellechasse) dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 9 juin 1998, a étudié en détail le projet de loi :

n° 421Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et la Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciales – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1721-980611)

Questions et réponses orales

11 juin 1998

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles, dépose :

Une copie, en date du 10 juin 1998, envoyée à Mme Shirley Bishop, directrice de cabinet adjointe et attachée de presse du ministre d'État des Ressources naturelles, par Mme Francine Beaudry, chef des Affaires corporatives et gouvernementales à Hydro-Québec, du mandat confié à la firme National dans le cadre du projet Churchill.

(Dépôt n° 1722-980611)

Copie d'une lettre, en date du 11 avril 1996, envoyée à M. Yvon Martineau, alors président d'Hydro-Québec, par M. Guy Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles, concernant le projet d'efficacité énergétique.

(Dépôt n° 1723-980611)

Motions sans préavis

M. Whissell (Argenteuil) présente une motion concernant des auditions publiques sur l'état du système de santé au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Caron (Terrebonne) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 325^e anniversaire de la Ville de Terrebonne où est situé notamment le 2^e site historique en importance au Québec, soit l'Île des Moulins, et soutienne les efforts déployés par les bénévoles ainsi que la population engagés dans les festivités qui se dérouleront du 23 juin au 23 décembre 1998.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

11 juin 1998

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 186, Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 450, Loi modifiant la Loi électorale, la Loi sur la consultation populaire et d'autres dispositions législatives, et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi n° 419, Loi modifiant la Loi favorisant la libération conditionnelle des détenus, et n° 420, Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 445, Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 188, Loi sur la distribution de produits et services financiers;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 447, Loi concernant certains équipements de la Ville de Montréal.

De plus, M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude de projets de loi d'intérêt privé :

- la Commission de l'aménagement du territoire, pour les projets de loi n° 277, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Bellechasse et la Municipalité régionale de comté des Etchemins; n° 279, Loi concernant la Ville de Val-d'Or; n° 275, Loi concernant la Ville de Bois-des-Filion, et n° 271, Loi remplaçant la Charte de la Ville de Sainte-Foy;
 - la Commission de l'éducation, pour le projet de loi n° 278, Loi concernant des programmes d'enseignement supérieur dispensés par les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal;
 - la Commission des finances publiques, pour les projets de loi n° 221, Loi concernant la Société de fiducie TD et Compagnie Trust Central Guaranty; n° 247, Loi concernant La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, Compagnie Montréal Trust du Canada et Compagnie Montréal Trust; n° 270, Loi concernant la Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et Compagnie Trust National, et n° 276, Loi autorisant Loeb inc. à continuer son existence en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec;
 - la Commission des affaires sociales, pour le projet de loi n° 268, Loi concernant le Pavillon du Parc Inc.
-

11 juin 1998

M. le Président donne l'avis suivant :

—la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de discuter du mandat d'initiative sur l'examen de l'activité du lobbying au Québec et du mandat de surveillance de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Présentation de projets de loi

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 232 et 233 du Règlement, M. Jolivet, ministre délégué à la Réforme électorale et parlementaire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 452 Loi modifiant la Loi sur l'élection des premiers commissaires des commissions scolaires nouvelles et modifiant diverses dispositions législatives.

La motion est adoptée.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Jolivet, ministre délégué à la Réforme électorale et parlementaire, propose que le principe du projet de loi n° 452, Loi modifiant la Loi sur l'élection des premiers commissaires des commissions scolaires nouvelles et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 452 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 452 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

11 juin 1998

À 12 h 58, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 02.

Commission plénière

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 452, Loi modifiant la Loi sur l'élection des premiers commissaires des commissions scolaires nouvelles et modifiant diverses dispositions législatives.

Le projet de loi n° 452 est étudié en commission plénière; il est amendé, adopté puis rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Jolivet, ministre délégué à la Réforme électorale et parlementaire, propose que le projet de loi n° 452, Loi modifiant la Loi sur l'élection des premiers commissaires des commissions scolaires nouvelles et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, le débat se poursuit au-delà de 18 heures.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 452 est adopté.

11 juin 1998

À 18 h 04, sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 12 juin 1998, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU